

Compte rendu du CS du 25 juin 2018

Rédigé par S. Lerouge

Présents :

F. Graner
F. Casse
C. Ricolleau
V. van Elewyck
N. Décamp
G. Rousset
S. Lerouge
S. Rodriguez
A. Lemièrre
M. Cacciari
C. Deroulers
F. Ozanam

Invité :

C. Sirtori

Procurations :

Jim Bartlett ---> Fabien Casse
Indranil Paul ----> Christian Ricolleau
Yann Gallais ----> Christian Ricolleau
Hakin Amara ----> François Ozanam
Mélina Durande --> François Graner
Christophe Goupil ---> François Graner
Antoine Kouchner ---> Fabien Casse
Sylvain Chaty ---> Anne Lemièrre
Anke Lindner ---> Sandra Lerouge
Clément Barraud ----> François Ozanam (selon heure d'arrivée)
Mélissa Ridet ---> Christophe Deroulers

1- Approbation du PV précédent

PV du CS du 4 juin : le PV est approuvé à l'unanimité.

2- Avis sur l'éméritat de Marcello Fulchignoni

Le CS donne un avis favorable.

3- Demande de mise à disposition de Carlo Sirtori

C. Sirtori explique que le détachement n'est pas possible car il ne change pas de corps (PU). Il demande donc une mise à disposition avec convention de reversement. Ce cas est similaire à celui de Stavros Katsanevas. L'ENS lui a proposé une chaire industrielle sponsorisée par Thalès (Centre for quantum devices). Le partenariat inclut également PSL. La durée de la chaire est de 5 ans. Le statut de C. Sirtori sera « Professeur ENS titulaire de la chaire ENS-Thalès ». Le projet de recherche concerne l'ensemble de son équipe (QUAD). La demande de

mise à disposition est pour 2 ans. Un poste Professeur ENS sera mis au concours à l'issue de ces 2 ans pour stabiliser C. Sirtori.

A. Vasanelli devra faire une demande auprès de l'UFR pour entériner le changement de laboratoire.

Le départ d'un ingénieur de recherche à MPQ sera compensé par le CNRS.

Concernant le matériel, l'équipe emportera l'ensemble du matériel dont elle dispose. L'ENS et P7 sont actuellement en négociation pour la compensation. Il n'y aura aucun impact sur la salle blanche puisque le matériel acheté par l'équipe restera dans la salle blanche de l'UFR.

Le CS donne un avis favorable au départ de C. Sirtori et son équipe. Il espère que cette opération permettra de maintenir des liens forts (une tutelle ou une convention) entre le LPA et l'UFR de physique de P7.

4- Demande de délégation de F. Elias

F. Elias (MCF P6) qui vient d'obtenir un poste de professeur à P7 pour la rentrée 2018, a vu sa demande de délégation CNRS renouvelée à condition qu'elle reste au laboratoire MSC (ce qui est le cas), et que l'université Paris Diderot donne son accord.

Le CS donne un avis favorable.

5- Postes

La discussion se poursuit au sujet des postes de MCF.

Info de la commission des postes :

Les supports de poste seront renouvelés un pour un : il n'y aura pas de mise en compétition des UFR entre elles.

Au terme des discussions, pour les postes de maîtres de conférence, le conseil scientifique propose le classement suivant :

Pour les postes de MCF :

Voir le PV du 4 juin pour le début de la discussion.

Bref rappel des profils :

5 profils émergent avec un intérêt scientifique marqué, un environnement favorable et un vivier assuré.

- MPQ

Expérimentateur sur des développements expérimentaux autour de 5 projets novateurs (AFM rapide, Super TEM2, interface quantique ions-photons intégrés, spectroscopie Raman, STM éclairé par la lumière).

- MSC

Construction d'un thème structurant pour l'équipe théorie autour du deep-learning, avec un lien intéressant pour l'enseignement. Environnement favorable et moment opportun.

- IMNC

Profil de théoricien en modélisation du cancer qui arrive à maturité avec dorénavant, en sus des données cliniques, le support expérimental fort en biologie cellulaire du laboratoire. Lien intéressant avec l'enseignement. Vivier assuré.

- APC

Instrumentaliste qui fasse le lien entre chercheurs et ingénieurs pour compenser des départs à la retraite de 2 instrumentalistes CNRS et CEA. APC souligne la difficulté d'obtenir ce type de profil par l'IN2P3.

pression des calendriers internationaux – liens avec l'enseignement

- LESIA

Physique des petits corps dans le système solaire ou observation des exoplanètes. Poste important pour le maintien de la qualité de la recherche sur ces 2 axes.

L'historique n'est pas favorable aux thématiques 2 infinis et nanoQ alors que le thème macro-vivo a peu recruté en terme de MCF au cours des 6 dernières années. Par ailleurs la priorité 1 étant le poste Professeur 46-3 2 infinis, il apparaît peu opportun de demander un MCF 2 infinis.

Par ailleurs les recrutements hors-site au cours des 5 dernières années est assez faible (3/13) alors que l'UFR est composée à 40 % d'EC hors site.

Politique de site :

Discussion autour des points de chute des recrutements « frais ». Une discussion concernant le positionnement de l'UFR serait souhaitable.

Priorité 1 (dans tous les cas)

Prof 46-3 2 infinis fusionnée (consensuelle)

Priorité 2 (2 options)

- Prof 46-1 MSC **en priorité puis MPQ**

- 2 postes MCF :

MSC ou IMNC (pas de fusion possible) en priorité puis

APC ou MPQ

Comme mentionné dans le CR du CS du 4 juin, il n'y a pas de décision quant au choix des 2 options de la priorité 2.

6- Informations diverses

- Actions structurantes P7 : date limite dépôt 3 septembre 2018. Avis du CS avant le 24 septembre.

- S. Rousset est associée aux discussions concernant IMNC et son positionnement dans le projet P2IO-vallée, regroupant des laboratoires de l'université Paris-Saclay. M. Cacciari

représentera l'UFR de physique de P7 mercredi 27/06/2018 à la réunion de préparation de l'AG du 29/06/2018 qui statuera sur le mode de regroupement, fusion ou fédération.

- Composition du CS : M. Petrini ne peut plus siéger au CS car elle prend la direction de son laboratoire.

- Prise de position du CUFR sur le remplacement d'A. Kouchner : « les motivations pour le rééquilibrage du CS doivent être justifiées par des arguments scientifiques. »